



ISSN : 2264 - 6701

INFOLIVE

2014
15

ENTRETIEN et CULTURE DE L'OLIVIER

Infolive n° 15 du 30 juillet 2014

Languedoc-Roussillon,

Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes

Mouche de l'olive

Le second vol de mouches a débuté dans les zones de faible altitude et devrait s'étendre au cours des 10-15 prochains jours aux zones situées jusqu'à 250 – 300 mètres. Prévoyez une protection.

Irrigation

CONSULTEZ
www.afidol.org

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits phytopharmaceutiques ont valeur de loi. Le Centre Technique de l'Olivier est agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203.



Travaux financés par l'Union Européenne, FranceAgriMer et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive, dans le cadre du règlement européen CE n°367/2008 du 3 septembre 2008 modifié par le Règlement (UE) N°1220/2011 du 25 novembre 2011, portant modalités d'application du règlement CE n°1234/2007



L'AFIDOL est une organisation d'opérateurs oléicoles agréée sous le numéro OPEO 2012/01

Mouche de l'olive

Observations *:

Conformément au modèle *Mouche de l'olive* établi par le SRAL d'Avignon, le second vol de mouches a débuté dans la zone littorale (Alpilles comprises). Au-delà de 50 mètres d'altitude, les captures de mouches relevées sur le site Gestolive tendent à progresser en région PACA et l'augmentation des captures devrait se confirmer au cours des prochains jours dans les autres secteurs, au moins jusqu'à 250 – 300 mètres d'altitude. Les niveaux de captures restent très élevés pour la saison.

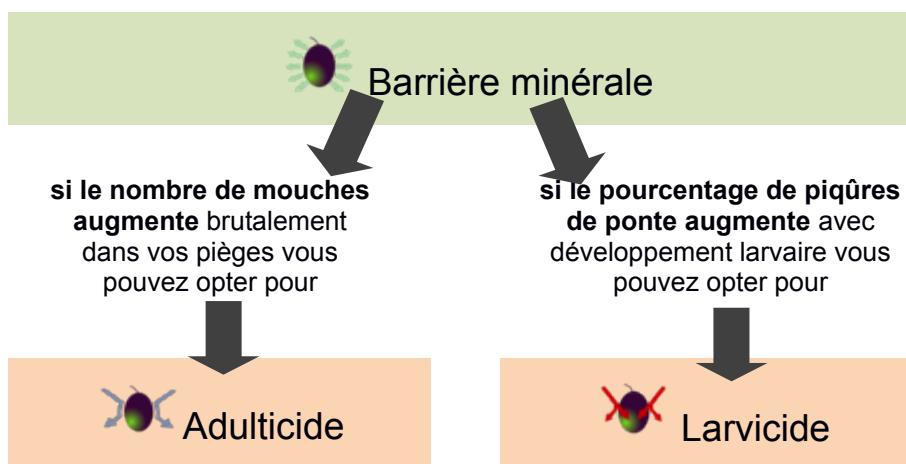
Consultez le site Gestolive pour vous tenir informés des relevés de piégeage. Depuis le site www.afidol.org, cliquez sur l'onglet « Gestolive » puis « afficher les cartes interactives » ou sur le lien : [Gestolive](#)

Évaluation du risque *:

Après une accalmie toute relative, le risque de ponte augmente dans les zones de littoral et de plaine. Au cours des 10/15 prochains jours, le risque de ponte devrait s'accroître dans les zones de coteaux, jusqu'à 250 – 300 mètres d'altitude. Les prévisions météorologiques font état de conditions favorables à l'activité de pontes des mouches : températures globalement inférieures à 30°C et faible intensité du vent à partir du jeudi 31 juillet.

Rappel

Stratégie de base à privilégier :



Stratégies secondaires :

Préconisations :

Tous les secteurs oléicoles


Stratégie
Barrière

Renouvelez-la dès l'apparition de zones de l'olive non couvertes : en cas de grossissement de l'olive, de pluies orageuses ou supérieures à 40 mm ou d'érosion par le vent.

Choisissez entre les barrières à base de Kaolin calciné (liste sur Infolive n° 9). En cas de première application, il peut être nécessaire de réaliser deux passages, pour que toutes les olives soient bien recouvertes.


Méthode alternative : aucune


Stratégie
Adulticide
préventif

Choisissez la stratégie adulticide, uniquement si le nombre de mouches augmente brutalement dans vos pièges sur votre parcelle
Trois matières actives peuvent être utilisées :

- La plus recommandée : Spinosad. spécialité commerciale, Synés appât : 1,2 l/ha dans 30 l de bouillie; 4 applications /an maximum ; délai de rentrée : 6 heures ; ZNT : 5 m; Délais Avant Récolte : 7 j. Application en grosses gouttes en fin de journée sur 10 % de frondaison seulement sur les faces sud des arbres. Utilisable en agriculture biologique. Si le nombre de mouche augmente encore dans les jours qui suivent renouvelez l'application une seconde fois.
- Lambda cyhalothrine (nombreuses spécialités) : dose/ha selon spécialités ; 2 applications /an maximum ; délai de rentrée : 48 heures ; ZNT : 50 m; Délais Avant Récolte : 7 j
- Deltaméthrine (Décis protech, Spil protech...) : 0,083 l/ha ; 3 applications /an maximum ; délai de rentrée : 48 heures ; ZNT : 50 m; Délais Avant Récolte : 7 j

Méthode alternative : préférez la stratégie barrière

Tous les secteurs oléicoles	 Stratégie Larvicide curatif	<p>Choisissez la stratégie larvicide, uniquement si le taux d'olives présentant des larves dépasse le seuil de risque. Définissez votre propre seuil, sachant que l'on retient généralement pour le premier vol de mouche des seuils très bas : 1 % en vergers à olives de table et 3 % en vergers à olives à huile.</p> <p>Deux matières actives peuvent être utilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diméthoate (Rogor plus, Dimate BF400...) : 0,075 l/hl ; 2 applications / an maximum ; délai de rentrée : 48 heures ; ZNT : 5 m ; Délais Avant Récolte : 28 j • Thiaclopride (Alanto, Calypso, Cousto...) : 0,025 l/hl ; 2 applications / an maximum ; délai de rentrée: 48 heures ; ZNT : 50 m ; Délais Avant Récolte : 14 j <p><i>Méthode alternative : appliquez une barrière avant le prochain vol</i></p>
	Attract & kill	<p>Le système Viotrap consiste à installer un grand nombre de pièges alimentaires dans le verger. Il s'agit de sachets, imprégnés d'un insecticide et diffusant un attractif alimentaire. Les mouches attirées entrent en contact avec l'insecticide et meurent. Ce nouveau dispositif est en cours d'essai, dans l'attente des résultats, il n'est recommandé que pour les oliveraies d'au moins 1 ha, très isolées d'autres vergers d'oliviers. Le principe est comparable à un adulticide avec attractif. L'utilisation sur le second ou troisième vol de mouches semble la plus prometteuse.</p>

→ Agriculture biologique

Choisissez entre les stratégies « barrière » à base de kaolin, « adulticide » à base de Spinosad avec la spécialité Synéis appat ou « attract & kill » selon les recommandations ci-dessus.

Piégeage et attractif artisanal : le phosphate d'ammoniaque employé comme attractif dans les pièges à mouches n'est plus autorisé en agriculture biologique.

→ Oléiculteur amateur (sans Certiphyto)

Seuls les produits de la gamme Emploi Autorisé dans les Jardins peuvent être employés si vous n'avez pas de certiphyto.

Dans la lutte contre la mouche, vous pouvez choisir entre 3 stratégies :

- stratégie « barrière » à base de kaolin ou de talc (exemples : Argi Jardin, Baraka...), c'est la méthode la plus adaptée et la plus efficace.
- stratégie « adulticide » à base de delthaméthrine avec la spécialité Décis jardin, uniquement si vous avez un suivi précis avec des pièges indicatifs, sinon son efficacité est limitée. Reportez vous à la stratégie « adulticide ci-dessus ».
- « lutte par piégeage » en installant un piège alimentaire par arbre et à condition que votre verger soit suffisamment éloigné de tout autre oliveraie non traitée. Les résultats sont plus aléatoires.

Préférez l'application de Kaolin. Les nombreuses démonstrations d'application ont prouvé qu'il était possible d'appliquer les barrières avec tous les appareils de pulvérisation à condition de respecter quelques règles. Consultez le site www.afidol.org

* **Observations et évaluation du risque** : les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Irrigation

Au cours de la semaine écoulée, les ETP quotidiennes sont restées relativement stables, autour de 5 mm / jour en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, contre 5,5 mm / jour en région Languedoc-Roussillon.

De nouvelles pluies significatives ont été relevées dans le Gard, l'ouest de l'Hérault, l'est des Bouches-du-Rhône, l'intérieur du Var, les Alpes-de-Haute-Provence et le sud Luberon. Ailleurs, les pluies ont été globalement insignifiantes (moins de 10 mm).

Relevés météo du 21 juillet au 27 juillet 2014		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
ETP moy. en mm / j		5,2	5,3	4,8	5,1	5,0	4,8	5,0	5,2	5,0	5,5	5,8	5,9
Cumul en mm sur la semaine	ETP	36	37	34	36	35	34	35	29	36	38	40	41
	Pluies	5	7	17	0	16	10	22	2	13	11	2	6

ETP moy : évapotranspiration potentielle moyenne (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

Ajuster la conduite de votre irrigation en fonction des précipitations relevées dans votre pluviomètre au cours de ces 15 derniers jours :

- **pluies cumulées inférieures à 10 mm** : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- **pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm** : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux préconisations données ci-dessous.
- **pluies cumulées comprises entre 20 et 40 mm** : réduisez les apports en eau de 50 % par rapport aux recommandations données ci-dessous.

Apports à prévoir sur un verger adulte en l'absence de pluies :

Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,1	2,1	1,9	2,0	2,0	1,9	2,0	2,1	2,0	2,2	2,3	2,4
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,5	2,5	2,3	2,4	2,4	2,3	2,4	2,5	2,4	2,6	2,8	2,8
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,8	0,8	0,7	0,8	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		10,4	10,6	9,6	10,2	10,0	9,6	10,0	10,4	10,0	11,0	11,6	11,8

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m³ / ha ou encore 1 litre / m²**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 7 m x 6 m (occupation au sol de 42 m²), 1 mm représente 42 litres d'eau.

Les conseils d'irrigation s'appuient sur les données des stations météorologiques du CIRAME, du CEHM et des relevés tensiométriques réalisés sur des vergers de référence. Les suivis réalisés sur ces vergers sont consultables sur le site de l'AFIDOL : <http://www.afidol.org/gestoliveprod/bullirrigs/showIrrigsMap>